

La fabrique à projets citoyens 2025

La Ville d'Herbignac relance pour la 4ème fois son budget participatif le 01 décembre 2024. Le Budget participatif est un outil de démocratie participative. Il permet aux Herbignacais de proposer l'affectation d'une partie du budget de la Ville à des projets portés par les habitants. Pour l'année 2025, 25 000 euros seront consacrés à la « fabrique à projets citoyens ».

Les principes

- Du 1 décembre au 31 janvier 2024

Les habitants à partir de 11 ans, collectifs d'habitants ou associations disposent de 2 mois pour proposer leurs idées de projets.

Les dépôts se font :

- Sur la plateforme dédiée : [Purpoz - Budget participatif d'HERBIGNAC : La Fabrique à projets citoyens 2025 - Présentation](https://purpoz.com/project/copy-of-budget-participatif-la-fabrique-a-projets-citoyens-2024/collect/proposez-vos-projets) (<https://purpoz.com/project/copy-of-budget-participatif-la-fabrique-a-projets-citoyens-2024/collect/proposez-vos-projets>)
- par mail à vie.democratique@herbignac.com
- Au moyen du formulaire de dépôt de projet à déposer dans l'urne en mairie. Il permet au porteur de projet de présenter son idée et de donner les informations utiles à son étude.

Une réunion d'informations et d'échanges d'idées sera organisée jeudi 5 janvier à 18h30.

- Du 1er février et jusqu'au 15 mars 2025

Un comité technique (constitué de 6 élus de la majorité et 3 élus de l'opposition, de 2 techniciens de la commune, de 3 citoyens volontaires -dont un de moins de 25 ans- et de 3 membres du conseil des sages) étudiera les projets et sélectionnera ceux qui sont éligibles. Pour cela, ils devront être réalisables et respecter le règlement de la « fabrique à projets citoyens ».

- Du 16 mars au 30 avril 2025

Accompagné par le comité technique, les habitants dont le projet est sélectionné préparent la présentation de leur projet à la population.

Les projets non sélectionnés feront aussi l'objet d'une communication et d'une justification auprès du porteur de projet.

- Du 1 mai au 30 juin 2025

Les projets sélectionnés seront présentés **le 30 avril** lors d'une réunion publique à 18h, aux herbignacais qui pourront alors choisir leurs projets préférés. Les votes seront ouverts à tous les herbignacais de plus de 11 ans et pourront se faire à l'accueil de la mairie, au Centre Culturel/Médiathèque et depuis le site internet de la commune.

› Le 02 juillet 2024

Les résultats du vote seront annoncés en réunion publique à 18h puis au conseil municipal. Les projets ayant obtenu le plus de voix seront mis en place jusqu'à épuisement de l'enveloppe budgétaire. La mairie accompagnera financièrement, techniquement et administrativement le porteur de projet pour la réalisation de l'action.

› Automne 2024

Le comité technique et l'équipe municipale feront un bilan du dispositif et envisageront sa reconduction pour l'année 2026.

Les projets éligibles



Projet 1 - Future star de la presqu'île

**CONCOURS
CHANTEURS
CHANTEUSES
AMATEURS
15 - 99 ANS
VARIÉTÉS
FRANÇAISES**



LE PROJET N°1

**FUTURE STAR
DE LA PRESQU'ÎLE**



**VOTEZ POUR LE PROJET N°1
DU 01 MAI AU 30 JUIN 2025 SUR LA PLATEFORME PURPOZ OU EN MAIRIE**

Projet 2 - Grande fête des jardins et des jardinier.e.s

Dans le cadre du budget participatif de la commune d'Herbignac,

Jardiner Entre Mer Et Brière

Propose l'organisation d'une

Grande Fête des jardins et des jardiniers(ères)

Ateliers jardin

permaculture.

Associations locales

Vente de plantes

Conférences



Votez pour notre projet N°2
Du 1^{er} mai au 30 juin 2025
sur la plateforme Purpoz ou en mairie.



LA FABRIQUE A PROJETS
CITOYENS D'HERBIGNAC



Projet 3 - Herbilab

BUDGET PARTICIPATIF

La Fabrique à projets citoyens d'Herbignac

HERBILAB



**Création d'un FabLab
mobile (laboratoire de
fabrication) pour
rassembler toute les
générations autour de la
découverte de nouvelles
technologies.**

**Du 01 mai au 30 juin 2025
Votez pour le **Projet N°3**
sur la plateforme Purpoz ou en mairie**





Cette année, 130 habitants se sont exprimés grâce notamment aux permanences assurées par le Conseil des Sages sur certaines manifestations communales. Début juillet le verdict est tombé et annoncé en réunion publique :

1	Future Star de la Presqu'île	114 points
2	Fête des Jardins, des Jardiniers et de la Nature	288 points
3	HerbiLab	177 points

Les budgets des 3 projets entrants dans l'enveloppe allouée ils seront tous les trois réalisés.

Joël L a annoncé qu'il souhaitait organiser la soirée "Futur star de la presqu'île" le 20 décembre.

La "fête des jardins, des jardiniers et de la nature", porté par JEMB et Daniel A devrait se dérouler à l'automne 2026 alors que la FabLab itinérante devrait voir le jour dans cette même année.



MAIRIE DE HERBIGNAC

1 avenue de la Monneraye
44410 Herbignac

HORAIRES :

Lun - Mar - Mer - Ven : 9h > 12h /
13h30 > 17h30

Jeu : 8h30 > 13h

Sam : 9h > 12h (Etat-Civil
uniquement)

☎ 02 40 88 90 01